

PROGRAMME PLANS DE TABLES

Conditions Spécifiques

1- PLANS DE TABLES, ci-après L' « Événement » est un ensemble de conférences et expériences organisées par le Fooding, qui auront lieu dans différents lieux à Paris et en France entre le mois de juin et d'octobre 2022. Les tickets d'admission pour l'Événement pourront être acquis par voie électronique via la centrale d'achat et de réservation www.dice.fm

Les billets pour les manifestations pourront être acquis ensemble ou séparément.

2- Société organisatrice

L'Événement est organisé par la société MMM ! SARL, immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 439 898 636, dont le siège se trouve au 327 rue Saint-Martin 75003, (ci-après l' « Organisateur »)

3- Lieux et horaires de Événement

Les conférences et expériences auront lieu dans différents lieux à Paris et en France à différents horaires selon les programmations.

4- Conditions d'achat des tickets

A compter du mois de mai 2022, les tickets d'admission pour l'Événement (Conférence + Expérience) seront progressivement mis en vente à partir du site dédié à l'Événement accessible via le site www.lefooding.com et <https://lefooding.com/evnement/plans-de-tables/edition-2022>

L'internaute qui souhaite assister à l'Événement (ci-après l'« L'Acquéreur ») en cliquant sur le bouton 'réserver' sera redirigé vers la billetterie en ligne dice.fm sur laquelle il pourra dans la limite des places disponibles, acquérir 1 ou plusieurs tickets pour l'Événement.

L'Acquéreur garantit avoir tous pouvoirs et qualités pour procéder à la réservation et à l'achat des tickets. Il garantit être majeur, et accepter le présent règlement.

L'Organisateur garantit uniquement l'accès au module de dice.fm il ne peut en aucun cas garantir que toute demande de réservation sera accueillie favorablement, la participation dépendant des disponibilités.

5- Prix des tickets

La réservation de tickets d'admission à l'Événement et l'achat des tickets sont limités à 6 par personne, et ceci en fonction des disponibilités.

La réservation des tickets pour l'Événement permet l'acquisition d'un ticket.

Un (1) billet pour la Conférence et l'Expérience coûte entre vingt euros (20€) et soixante euros (100€) hors frais de billetterie. Une partie du prix de ce billet sera reversée à une association choisie par l'Organisateur.

L'Acquéreur de tickets d'admission à l'Événement pourra assister à l'intégralité de la conférence ainsi qu'à la collation proposée. Si la situation l'exige, l'Organisateur se réserve le droit de modifier partiellement l'organisation de l'Événement sans qu'aucune compensation ne puisse être demandée. Aucun reçu fiscal ne sera délivré.

6- Conditions d'accès à l'Événement et règles sanitaires

Lors de l'accès à l'Événement (conférences et/ou expériences), l'Acquéreur devra être en mesure de présenter une pièce d'identité accompagnée de l'impression du document délivré par le site ou le QR digital délivré par le site

<http://www.dice.fm> confirmant l'achat des billets.

Les mineurs ne pourront assister à l'Événement qu'en étant accompagnés d'une personne majeure.

L'Acquéreur et les personnes l'accompagnant devront se présenter au plus tard 10 minutes avant l'horaire de l'Événement choisi.

Pour les Événements avec des propositions culinaires, en cas de retard, l'Organisateur ne pourra garantir la dégustation de l'intégralité des plats ou du menu.

Il est précisé que tout enregistrement ou photographie de l'Événement est interdit sans l'autorisation préalable de l'Organisateur.

7- Captation photographique et audiovisuelle

Il est précisé que l'Événement pourra faire l'objet d'une captation photographique ou audiovisuelle par l'Organisateur. Par sa participation à l'Événement, l'Acquéreur et les personnes l'accompagnant accordent à l'Organisateur de manière expresse ou tacite la faculté irrévocable de publier, reproduire, et communiquer au public par tous modes de diffusion et sur tous les supports, son image ainsi que sa voix, qui serait filmé, photographié ou enregistré lors de l'Événement. La présente autorisation est concédée pour le monde entier et pour une durée de 70 ans.

8- Conditions de rétractation

Conformément aux dispositions de l'article L221-28 du Code de la Consommation, l'Acquéreur ne dispose d'aucun droit de rétractation.

L'Acquisition des tickets est définitive et ne pourra faire l'objet d'aucun transfert ou remboursement à l'exception des cas suivants :

- (a) Si l'Événement est annulé ou
- (b) Si l'Événement est reporté à une date ultérieure et que l'Acquéreur ne souhaite pas maintenir sa réservation à la date du report

Dans ces deux hypothèses, l'Acquéreur qui souhaiterait obtenir le remboursement du prix des tickets devra se manifester auprès de l'Organisateur dans un délai maximum de 48

heures à compter de l'information qui lui sera donnée de l'annulation ou du report de l'Événement. A défaut, l'Acquéreur ne pourra demander le remboursement des tickets.

Aucun remboursement ne pourra avoir lieu dans l'hypothèse ou l'annulation de l'Événement serait consécutive à un cas de force majeure .

9 - Acceptation des conditions générales et spécifiques

Par l'acquisition des tickets, l'Acquéreur accepte expressément d'être lié par les termes et conditions des présentes conditions spécifiques, ainsi que les conditions générales de vente et d'utilisation de la billetterie en ligne www.dice.fm

L'Acquéreur se porte également fort du respect des présentes conditions par la personne l'accompagnant.

10 - Responsabilité

L'Organisateur ne pourra être responsable des utilisations non autorisées ou frauduleuses du site internet www.lefooding.com, comme de la billetterie en ligne www.dice.fm

L'Organisateur se réserve la faculté de poursuivre toute utilisation non autorisée ou frauduleuses des sites précités.

L'Acquéreur ne pourra en aucun cas, copier, modifier, distribuer, transmettre, vendre, reproduire, publier, licencier ou revendre toute information, logiciel, produit ou service obtenu dans le cadre des présentes.

L'Acquéreur s'interdit expressément :

- (a) D'acquérir les tickets à titre commercial ;
- (b) De faire des réservations spéculatives, fausses, ou frauduleuses ; (c) De revendre des tickets acquis

L'Organisateur ne pourra être responsable de tout dommage direct ou indirect relatif aux conditions d'accès et d'utilisation du site www.lefooding.com et du module de dice.fm

En cas de modification partielle du programme initial et communiqué, ou de remplacement de certains artistes ou chefs, l'Organisateur ne pourra être tenu responsable, et les tickets ne pourront être remboursés.

11 - Loi applicable, tribunal compétent

Le présent règlement est soumis au droit français et à la compétence du tribunal du ressort dans lequel l'Acquéreur a son domicile ou sa résidence habituelle.

12 - Renseignement

Tout renseignement peut être demandé par courrier électronique à l'adresse :

emma@lefooding.com